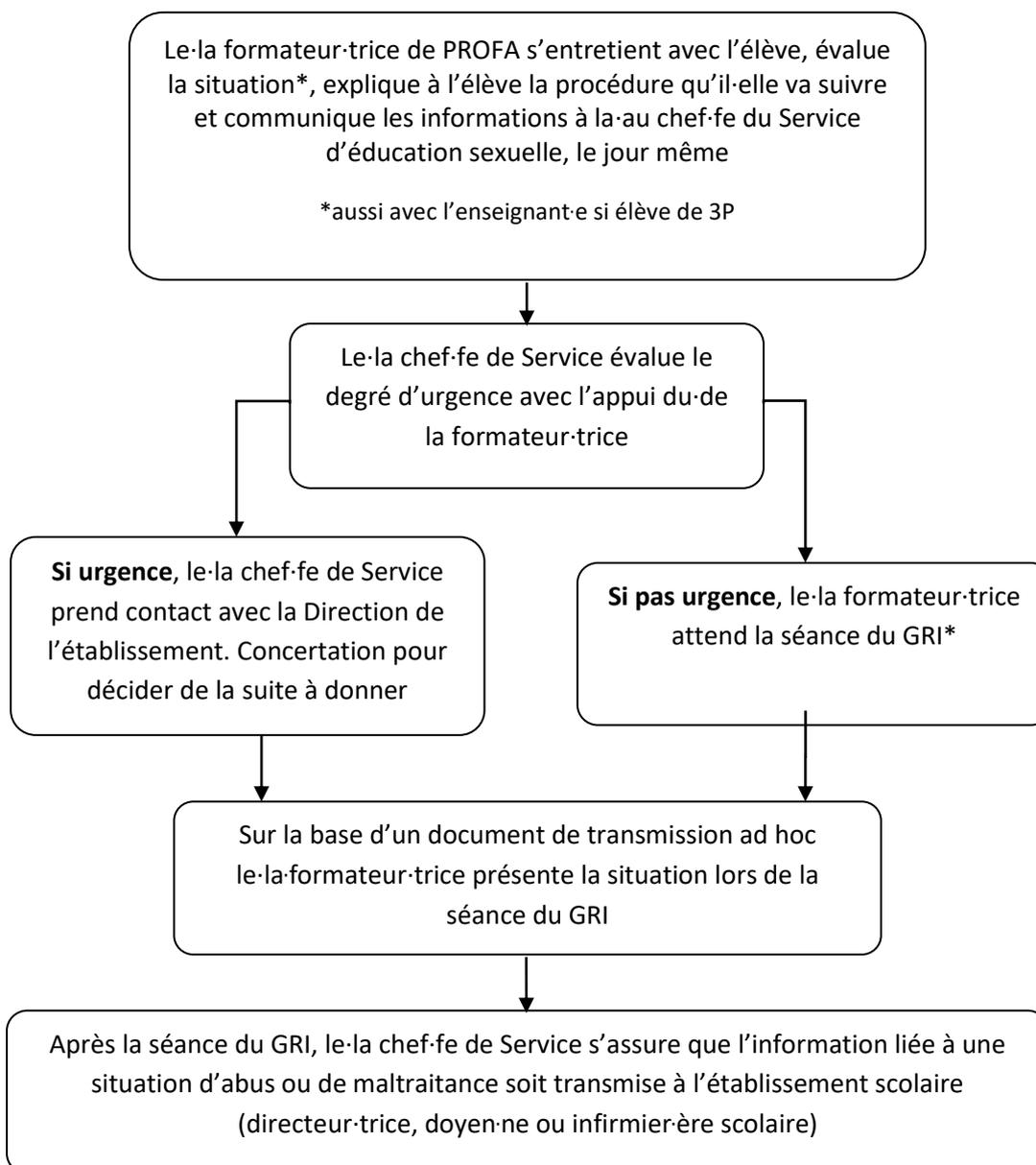


## Aux directions d'établissements

### 2.1 Annexe

#### Procédure lors d'une situation d'évocation d'abus ou de maltraitance par un-e élève mineur-e lors des cours d'éducation sexuelle de PROFA



\*GRI : Groupe de référence interne à PROFA